Le Sud-Ouest
Montréal

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mercredi 30 septembre 2026 à 16 h 815, rue Bel-Air, salle 02-101

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

Véronique Fournier, mairesse d'arrondissement
Catherine Houbart, conseillère de ville
Jonathan Burnham, conseiller d'arrondissement
Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement

MEMBRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ABSENT :

Élise Tanguay, conseillère de ville

AUTRES PRÉSENCES :

Benoit Glorieux, directeur d'arrondissement
Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement
Marc-Antoine Dionne, directeur - Culture sports loisirs et développement social
Isabelle Gauthier, directrice - Services administratifs
Marc-André Hernandez, directeur - Aménagement urbain et patrimoine

---

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire suppléant se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 16 h.

10.01

CA26 22 0182

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 30 septembre 2026, à 16 h

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

De constater l'avis de convocation et d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 30 septembre 2026, à 16 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
10.02

Période de commentaires des élus

Aucun commentaire.

10.03

Période de questions et commentaires du public

À 16 h 03, la mairesse annonce le début de la période de questions. Les personnes mentionnées ci-dessous posent une question relative au sujet suivant :

Questions ayant été transmises à l'aide du formulaire en ligne.

Agathe Melançon	Environnement
Christiane Dufresne	Parc Ionkwatia'tarò:ron

La période de questions prend fin à 16 h 06.

10.04

CA26 22 0183

Octroyer une contribution financière non récurrente au montant de 15 000 $ à l'organisme Appuyez sur Démarrer pour l'organisation de l'inauguration du parc Ionkwatia'tarò:ron

Il est proposé par Catherine Houbart

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'autoriser une affectation de surplus de 15 000 $;

D'octroyer une contribution financière non récurrente de 15 000 $ à l'organisme Appuyez sur Démarrer pour l'organisation de l'inauguration du parc Ionkwatia'tarò:ron;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.01 1260339008

Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucun commentaire.

70.01

À 16 h 07, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la mairesse déclare la séance levée.

Véronique Fournier	Daphné Claude
Mairesse d'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 octobre 2026.

Initiales Daphné Claude